



Infolettre de l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux - **19 janvier 2023**



Formation continue pour les gestionnaires

Il est encore temps de vous inscrire aux formations offertes par l'AGESSS. Élaborée dans le cadre de notre partenariat interassociatif en matière de développement professionnel avec *l'Alliance des cadres de l'État*, *l'Association des cadres des collèges du Québec* et *l'Association québécoise des cadres scolaires*, cette offre de formations est accessible à tous les membres qui désirent enrichir leurs connaissances et développer leurs compétences comme gestionnaires.

Faites votre choix parmi [10 formations](#) données par des experts reconnus dans leur domaine. Pour vous inscrire dès maintenant, cliquer [ICI](#).



Certification en leadership et habiletés de direction

à 1 995 \$ plus taxes (tarif régulier 5 595 \$)

En partenariat avec l'Association québécoise des cadres scolaires, et en collaboration avec l'Institut de leadership, l'AGESSS est heureuse de vous proposer la certification en leadership et habiletés de direction.

Ce programme hautement reconnu sera offert sur une période de six semaines à raison de deux demi-journées par semaine, soit les mercredis de 13 h à 16 h 15 et les vendredis de 9 h à 12 h, et ce, à compter du 22 mars 2023.

Pour en savoir davantage sur le programme et procéder à votre inscription, nous vous invitons à prendre connaissance des documents ci-dessous :

- [Présentation des modules de formation](#)
- [Horaire détaillé](#)
- [Information générale](#)
- [Inscription en ligne](#)

Pour toute information supplémentaire, nous vous invitons à communiquer par courriel à abeauregard@agesss.qc.ca.



**ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES DES
ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX**
601, rue Adoncour, bureau 101
Longueuil (Québec) J4G 2M6

© Tous droits réservés.

Pour mettre à jour votre profil, cliquez [ici](#).

Pour vous désabonner des envois de l'AGESSS, cliquez [ici](#).

Prenez toutefois note que toutes les informations de l'AGESSS sont dorénavant transmises par voie électronique seulement.